

COMITE CONSULTATIF ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

REUNION DU 1^{ER} FEVRIER 2016

Présents :

Anne-Cécile REUS
Roger MORRA
Blaise LECLERC
Bertrand AMILHAT

Absents excusés :

Céline ROMANI-PREVOTEAU
Denis LAIRON
Rita MERKLE-POLGE
Sandrine VANOVERTVELDT
Pierre BAZAUD
Jean TENDEIRO

Absents :

Régis AUDIBERT
Martine BRESSIER
Claude CANONNE
Marie-Christine DELOGU-HAMELIN
Monique CECCALDI
Olivier METGE
Laëtitia POIDRAS
Michèle REYNIER

Plusieurs personnes m'ont dit le lendemain qu'elles avaient oublié la réunion. Nous l'avons fixée à l'avance pour optimiser le nombre de participants, mais la prochaine fois je ferai un mail de rappel, quelques jours avant.

FLYER JARDINS PARTAGES

Nous apportons quelques corrections au flyer, en nous appuyant sur les remarques formulées par mail. Vous trouverez la version définitive en pièce jointe, mais je suppose que vous l'avez déjà reçue dans votre boîte aux lettres (dans le télégraphe).

Ce flyer sera également publié sur le site internet et affiché dans les commerces.

DECHETS VERTS

Il est évident que depuis l'interdiction de brûler les déchets verts, il n'y a pas de solution satisfaisante sur Cucuron.

La question a longuement été évoquée en réunion avec la Communauté de Communes, mais il n'est pas envisagé de nouvelles solutions à ce niveau (encore moins maintenant, puisque dans un avenir proche, notre communauté n'existera plus).

Pour rappel, la solution communautaire actuelle est l'entreprise Bernier, à Puget. Le service est payant, mais le principal souci n'est pas celui-ci, mais la distance qui nous sépare de ce lieu. Il faut donc trouver une solution communale.

Les services techniques sont en possession d'un broyeur, qui vient d'être remis en état de marche, et qui va être utilisé pour les déchets verts de la commune. Il pourrait également être mis à disposition des particuliers.

Ce broyeur peut être utilisé pour des branches de 10 cm de diamètre maximum. Il n'est pas possible de laisser les habitants s'en servir, pour des questions évidentes de sécurité. Il faudrait donc que ce soit un agent municipal qui s'en charge. Après avoir envisagé de déplacer l'appareil chez les particuliers, nous décidons que ce serait trop compliqué et que cela prendrait trop de temps à nos agents.

Nous pourrions faire un essai en commençant par un jour par mois. Les particuliers pourraient amener leurs branchages et un agent les réceptionnerait, afin de vérifier la nature de ce qui est amené. Il pourrait alors soit broyer au fur et à mesure, soit stocker afin de broyer ensuite en même temps que les déchets verts de la commune.

Quel jour ? Pour les habitants, le samedi serait parfait, mais il est trop compliqué de faire travailler notre personnel le samedi, il y a déjà des permanences à assurer. Nous pensons que le vendredi pourrait convenir, les gens pourraient s'organiser à l'avance.

Dans un premier temps, il faudrait que cette réception se fasse sur rendez-vous, pris par téléphone au secrétariat de la mairie, ce qui permettrait d'évaluer l'affluence. Les heures de réceptions seraient de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Ce service, fourni gratuitement aux habitants de Cucuron uniquement, et à l'exclusion des professionnels, ne concernerait que les branchages. En effet, pour ce qui est des déchets plus légers (tonte, feuilles), il est plus cohérent de communiquer et d'expliquer comment recycler sur place ces déchets.

Nous n'accepterions que les branches jusqu'à 5 cm de diamètre.

Communication : site, affiches (presse ?).

SEMAINE SANS PESTICIDES

Confirmé : exposition « **Jardins de trottoirs** » du 21 au 25 mars dans la salle du Conseil Municipal, entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.

Pas de conférence pendant cette semaine.

Blaise LECLERC propose d'organiser une visite de son jardin le samedi 19 mars, sur la thématique « Comment jardiner sans pesticides ? », heure à définir. Nous profiterons pour y inviter les personnes déjà inscrites sur la liste des jardins partagés.

Communication : affiches (à faire à partir des documents proposés par les organisateurs de cette semaine), site de la commune, site officiel de l'événement, presse.

Distribution de graines aux habitants, à semer où ils veulent dans le village, mis à disposition dans la salle de l'exposition.

Prochaine réunion : suite à une demande de subvention pour la rénovation de l'Eclairage Public (TEPCV), nous devons nous engager sur une extinction partielle de l'éclairage du village. La Commission environnement et développement durable va travailler dans un premier temps sur cette question en interne, et tiendra le Comité consultatif au courant de l'avancement de ses travaux.

Anne-Cécile REUS
Présidente du Comité consultatif